

Siège Social

Mme Alizée Tutak
Coordinatrice institutionnelle
Aide à la Réussite
et Formation Continue
sar@heh.be

Rue Pierre-Joseph Duménil, n° 4
B-7000 Mons
Tél.: +32 (0)65 34 79 83
fax : +32 (0)65 39 45 25

Surveillez aussi les valves !
www.heh.be

Personnes de contacts, membres du SAR

Département des Sciences juridiques, économiques et de gestion

Mme Primaëlle Legrand
primaelle.legrand@heh.be
Rue du Chambge, n° 23 B-7500 Tournai
Tél. : +32 (0)69 22 67 72

Département des Sciences de l'éducation et Enseignement

Mme Aurélie Pierot (section éducateurs Mons)
aurelie.pierot@heh.be

Mme Corine Lorimier (section enseignants Mons)
corine.lorimier@heh.be
Bd Albert-Elisabeth, n° 2 B-7000 Mons
Tél. : +32 (0)65 33 76 66

Mme Anne-Claude Daras (toutes sections Tournai)
anne-claude.daras@heh.be

Mme Jade Hustache (toutes sections Tournai)
jade.hustache@heh.be
Rue des Carmes, n° 19b B-7500 Tournai
Tél. : +32 (0)69 22 55 12

Département des Sciences et technologies

Mme Stéphanie Dupuis (type long)
stephanie.dupuis@heh.be

Mme Bénédicte Lebailly (type court)
benedicte.lebailly@heh.be
Avenue Maistriau, n° 8a B-7000 Mons
Tél. : +32 (0)65 33 81 54

Département des Sciences sociales

Mme Justine Renuart
justine.renuart@heh.be
Avenue Maistriau, n° 13 B-7000 Mons
Rue des Carmes, n° 19b B-7500 Tournai
Tél. : +32 (0)65 39 48 90



Service d'Aide à la Réussite

• SAR

Le SAR, c'est pour qui ?

Le Service d'Aide à la Réussite, c'est pour les étudiants qui rencontrent des difficultés avec leur emploi du temps, leur motivation, leur orientation, leur mémorisation, leurs compétences langagières ou encore leur méthode d'étude.

Le SAR, c'est pour quoi ?

Le Service d'Aide à la Réussite propose une série de dispositifs pour encadrer et soutenir les étudiants pendant leurs études. Ces dispositifs sont mis en place dès la rentrée académique afin d'anticiper les difficultés pressenties dans une optique de remédiation.

Afin de t'accompagner dans la transition entre l'enseignement secondaire et supérieur, le SAR met à disposition des étudiants un accompagnement sous forme de soutien pédagogique, disciplinaire et méthodologique. L'aide proposée peut être multiple : individuelle ou collective, tutorat, ...

Un·e référent·e du SAR est présent·e au sein de chaque département et peut être contacté·e par email.

COMMENT ?

- des séances de cours préparatoires aux études (propédeutique) ;
- des activités individuelles et/ou collectives de renforcement d'ordre disciplinaire et/ou méthodologique ;
- des activités de renforcement des compétences langagières ;
- des séances de tutorat durant lesquelles il bénéficiera de l'appui d'un étudiant de milieu ou fin de cycle ;
- activités visant au bien-être ;
- des entretiens diagnostiques ;
- une évaluation des enseignements, etc.

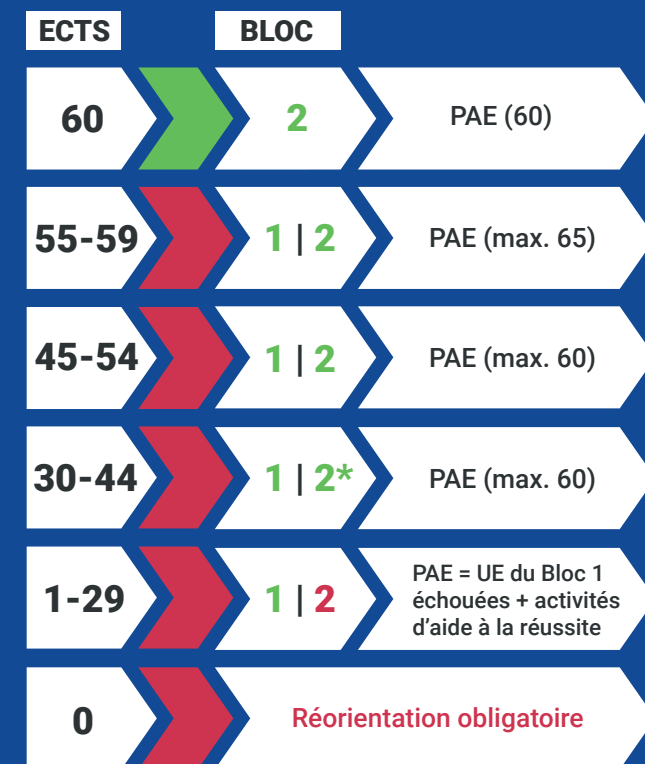


La réforme du décret Paysage et les nouveaux critères de réussite

Depuis 2022-2023, les étudiants disposent d'un maximum de 2 ans pour réussir leurs 60 crédits de BAC 1.

- Si tu as validé entre 30 et 44 crédits en 2022-2023, tu as la possibilité de compléter ton PAE avec des activités d'aide à la réussite en 2023-2024
- Tu as validé entre 1 et 29 crédits ? Des activités d'aides à la réussite obligatoires compléteront ton PAE l'année suivante

N'hésite pas à consulter le ou la référent·e SAR de ton département !



● réussite ● échec

avec accord *